



Déclaration liminaire à la Formation Spécialisée du 03/12/2024

Nous nous interrogeons en préparant cette formation spécialisée (FS) sur l'état d'esprit dans lequel se trouvent nos collègues. Des collègues avec qui nous passons 8 heures par jour, parfois depuis des années, parfois des décennies... Autant dire que nous partageons souvent beaucoup plus qu'un bout de bureau ou de photocopieuse...

Nous allons donc lister quelques « irritants » comme on dit dans la novlangue managériale :

- Sous effectifs et inflation du recours aux contractuels
- Suppression de la GIPA
- Nouvelles suppressions d'emplois en 2025
- Généralisation du RIFSEEP pour les cadres
- Recrutement uniquement au choix pour les cadres, ce qui empêchera notamment le rapprochement familial
- Gel des rémunérations et carrières de moins en moins attractives
- Dégradation généralisée des missions
- Perte de sens et souffrance au travail
- Annonce de trois jours de carence et de la baisse de la prise en charge à 90 %
- Un ministre qui fait du bashing anti fonctionnaires et veut achever le statut de la Fonction publique et les services publics.

La CGT Finances Publiques continue de porter les revendications légitimes des agent·e·s dès que la parole leur est donnée :

- Pour un service public efficace, de proximité au service de la population, et la réimplantation des services de la DGFIP partout sur le territoire avec le retrait du « Nouveau Réseau de Proximité » ;
- Pour le renforcement des droits et garanties, des règles d'affectation de mutation et de promotion dignes des agent·e·s avec l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- Pour le partage et la diminution du temps de travail au quotidien et tout au long de la vie avec la semaine de 32h ;
- Pour l'abrogation de la réforme des Retraites et un retour à la retraite à 60 ans ;
- Pour l'augmentation de la valeur du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu ;
- Pour la suppression du jour de carence ;
- Pour une compensation intégrale et pérenne de la CSG et une augmentation immédiate du pouvoir d'achat ;
- Pour des créations d'emplois à la hauteur d'un service public de la DGFIP essentiel et au coeur du financement de l'État ;
- Pour l'arrêt de tous les projets de restructurations ;
- Pour la réintégration au sein de la DGFIP des missions d'entretien et de propreté ;
- Pour l'augmentation des budgets de fonctionnement ;
- Pour le maintien de toutes ses missions à la DGFIP et leur renforcement ;
- Pour une amélioration réelle des conditions de vie au travail ;
- Pour la résorption de l'emploi précaire, un plan de titularisation des agent·e·s contractuels ;
- Pour des rémunérations de fonctionnaires sans concurrence ni au mérite et la non application du RIFSEEP ;
- Pour le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agent.es et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention ;

- Pour le retrait des projets de développement de l'Intelligence Artificielle dès lors qu'ils se font au détriment des emplois, des conditions de travail et de la qualité de service ;
- L'arrêt du déploiement d'applicatifs non aboutis qui mettent les services sous pression ;
- Pour une réelle politique de résorption des inégalités femmes hommes à la DGFIP et l'allocation de moyens dédiés ;
- Pour un environnement de travail non sexiste et non violent.

En ce qui concerne l'ordre du jour spécifique de cette FS, nous avons quelques remarques :

- Nous sommes toujours en attente du compte rendu de la visite du Centre de Contact (CDC) qui a eu lieu le 12 avril 2024 ;
- En ce qui concerne les agents du CDC, nous souhaitons qu'un contrôle de l'audition annuel soit programmé et réalisé. Par ailleurs, les agents nouvellement arrivés dans ce service ont-ils bénéficié de ce contrôle ? Nous demandons que ce test auditif soit élargi aux agents du SIP qui réalisent également de l'accueil téléphonique ;
- Sur quels sites ont été effectués les travaux de remédiation (ventilation mécanique) du radon (gaz radioactif) pour lesquels des factures ont été portées au budget général de la DDFIP ? Pourquoi ce risque n'est-il pas mentionné dans le DUERP ?
- Que sont devenus les dossiers médicaux papier de la médecine de prévention ? Est-ce que les agents peuvent obtenir une copie de leur dossier s'ils le demandent ?
- Qu'en est-il des brumisateurs mécaniques demandés ? Il faudrait anticiper cette commande en prévision de la période estivale ;
- En ce qui concerne les arrivées tardives ou matinales liées à des déplacements professionnels, quand le digicode à la grille du CFP de Baynac sera-t'il installé ? Et quid de la carte de recharge pour les véhicules électriques ? Des bornes de recharge sont-elles prévues dans les CFP extérieurs ?
- Qu'en est il des réflexions menées avec l'ISST sur les essuie-mains papier ? Nous vous rappelons encore que les agents du département en majorité demandent des essuie- mains papiers. A l'ESI de Nevers, il y a toujours des essuies mains papiers ainsi qu'à l'ENFIP ;
- En ce qui concerne le CFP de Clamecy et suite au CSAL du 28 novembre, avez-vous eu un retour du chef de service pour un éventuel déménagement des agents au 1^{er} étage si ces derniers le souhaitent ? Il faut impérativement une solution rapide pour que les collègues puissent bénéficier de conditions de travail acceptables. Si le déménagement n'est pas souhaité par les agents, des mesures d'isolations (boudins pour les fenêtres et isolation de la porte) devront être prises sans délai pour le confort thermique des collègues ;
- Les convocations pour les formations de la FS sont trop tardives et ne permettent pas aux collègues de se libérer. Pour les stages de l'année prochaine, nous souhaiterions qu'une formation à l'utilisation des véhicules électriques soit à nouveau proposée. Nous proposons un atelier « sport pour tous » dans l'enceinte de nos bâtiments avec un coach sportif et également un atelier diététique ;
- Et qu'en est il des distributeurs de serviettes hygiéniques que nous vous demandons depuis un certain temps ?
- Si nous sommes contents de la rénovation des sanitaires du 1^{er} étage de Baynac, ceux-ci engendrent des nuisances sonores. Nous demandons donc que les agents qui le souhaitent puissent bénéficier de jours supplémentaires de télétravail et que cette autorisation soit portée à leur connaissance.

COMPTE RENDU FORMATION SPECIALISEE

En réponse à la déclaration liminaire de la CGT, la directrice a répondu que le compte-rendu de la visite du CDC avait été perdu de vue. Elle s'est engagée à nous le faire parvenir.

En ce qui concerne les audiotests pour les agents du CDC, elle précise que le retard dû au manque de médecin de prévention ne peut pas être rattrapé malgré le doublement des créneaux proposés. L'ensemble des agents devrait avoir une visite médicale dans un délai de 2 ans qui tiendra compte des spécificités des fonctions exercées.

Pour le radon, elle a indiqué qu'elle a besoin de temps pour prendre connaissance du sujet. L'inspecteur santé et sécurité au travail indique que de nouvelles analyses devront être programmées à Château-Chinon pour mesurer le taux de radon.

Les dossiers médicaux sont actuellement dans les locaux de l'ENFIP. Le représentant de la médecine de prévention, M. COTTENOT, indique que les dossiers papier établis jusqu'en 2019 sont sous la responsabilité du secrétariat général du ministère. Compte tenu de la complexité de récupération des dossiers par le nouveau service de médecine, il a été décidé de repartir d'une feuille blanche pour tous les agents. Ceux-ci ont le droit de demander la copie de leur dossier médical auprès du secrétariat général.

La directrice indique que les brumisateurs mécaniques, l'installation d'un digicode pour le parking de Baynac et la carte de recharge pour les véhicules électriques sont des actions programmées sur 2025.

Elle nous demande le temps de la réflexion pour les essuie mains, les distributeurs de serviettes hygiéniques et le confort thermique des agents de Clamecy. Elle déclare qu'elle ne croit pas aux boudins pour l'isolation des fenêtres. Suite à la consultation des agents par le chef de service, elle indique que les agents sont plutôt favorables à un déménagement au 1^{er} étage. Elle souhaite qu'une solution pérenne soit trouvée.

Pour ce qui est du télétravail pendant les travaux des sanitaires de Baynac, elle indique que cela relève de la responsabilité du chef de service et qu'elle fera un point avec eux.

DUERP

Le DUERP a été mis à jour avec les services qui ne l'avaient pas complété. Aucun risque nouveau n'a été signalé. Le DUERP est validé sans réserve par Solidaires et CFDT. La CGT a validé avec les réserves suivantes :

- absence de mention du risque radon pour le site de Château-Chinon
- absence de participation de l'équipe de commandement de la Direction (la Directrice et ses adjoints).

Bilan annuel de l'assistante sociale

Celle-ci donne le compte rendu de son activité pour l'année 2023. Elle a reçu 85 actifs et 14 pensionnés. 70 % sont des femmes et les tranches d'âge les plus concernées sont 55-64 ans et 45-54 ans. Les principaux motifs de consultations sont la vie familiale, la vie professionnelle, le budget, la santé et le logement.

Elle est de plus en plus confrontée à des questions sur la rémunération liées aux arrêts maladie. La multitude des statuts (contractuels, titulaires, PACTE, apprentis, etc) et l'évolution de la législation rendent ce sujet très complexe.

L'assistante sociale souhaite avoir connaissance des agents en longue maladie pour se mettre à leur disposition.

Elle souhaite programmer une visite du CDC avec le médecin de prévention pour se rendre compte des conditions de travail des agents. M. COTTENOT ajoute que son service souhaite associer l'ensemble

de son équipe à cette visite (psychologue du travail et ingénieur hygiène et sécurité). L'assistante de prévention souhaite également être associée à cette visite.

Budget de la Formation Spécialisée

La secrétaire animatrice fait un point sur le budget. Compte tenu des dépenses validées par la FS, il reste 46,79 € sur le budget départemental et 1351 € sur le budget régional de la formation. Il est compliqué à cette date de programmer de nouvelles formations.

La CGT est intervenue sur les casquettes pour les géomètres et les bannettes en cas d'évacuation. L'assistante de prévention répond qu'il y a eu une rupture de stock pour les casquettes. Elle précise que les questions d'évacuation des bâtiments seront revues en 2025 avec organisation de formations serre-file et guide-file, achat du matériel nécessaire et actualisation des listes.

La directrice indique qu'elle souhaite élaborer en 2025 un plan d'action pour les risques liés à la santé mentale.

Bilan médecine de prévention

La convention a été signée le 30/06/2024 et cela représente la prise en charge de 440 agents pour la DGFIP dans la Nièvre sur les 3 structures (ESI, ENFIP et DDFIP). 122 créneaux ont été proposés jusqu'à la fin de l'année. 78 agents ont été convoqués pour la DDFIP, 56 ont effectué la visite, 11 agents se sont excusés et 11 agents ne se sont pas présentés.

Le représentant souligne l'importance de ce service dans notre département compte tenu de la désertification médicale du département. Le coût d'une visite représente 120 € par agent.

Les agents « prioritaires » ont tous été vus en juillet et en août.

Bilan des formations

L'assistante de prévention présente un bilan des formations hygiène et sécurité organisées en 2024 : il y a eu 18 formations avec un total de 190 participants. 38 agents ont assisté à l'action de prévention sur la santé mentale.

La directrice précise que les actions de prévention organisées en 2024 (sensibilisation handicap, prévention cancer sein, violences intrafamiliales, Duoday) ont rencontré beaucoup de succès.

Signalfip

La directrice présente les nouveaux modules intégrés dans l'application Signalfip (présente sur les applications métiers « Mes démarches RH »). A ce jour, seuls les signalements à l'encontre des usagers sont possibles. Un nouveau module disponible à compter du 9 décembre permettra les signalements d'incidents entre collègues. Deux autres modules concerneront la prise en charge par les référents juridiques et la consultation par les représentants du personnel.

Questions diverses

Suite à une fiche de signalement et un droit d'alerte émis par le SIP assiette de la Nièvre, la directrice a proposé de mettre en place un groupe de parole en lien avec la médecine du travail. Pour la CGT, même si cela peut être bénéfique, cela ne résout pas le problème de fonds, à savoir le manque d'effectifs du service depuis plusieurs années. Les élus CGT soulignent que les agents veulent faire correctement leur travail mais que les moyens ne leur sont pas donnés pour pouvoir le faire. Les collègues en sont réduits à faire du mieux possible, ce qui ne les satisfait pas.

La CGT rappelle le problème de courant d'air froid à la cantine de Baynac. La directrice indique qu'il s'agit de l'extracteur d'air et que les travaux sont en cours de réalisation.

*La délégation CGT était composée de
Florence BAILLON, Carole DOUSPIS, Simon PAGES*